



ASSOCIATION SPORTIVE  
CULTURELLE ET D'ENTRAIDE  
DDTM 80 - DREAL HDF

Journée hommage à Christian  
Samedi 5 octobre 2024



**JEU DE PISTE SUR LE PATRIMOINE DE FLIXECOURT  
BALADE MOTO  
REPAS**



**Le samedi 5 octobre 2024**

L'ASCEE 80 vous propose une journée particulière en souvenir de Christian  
Venez découvrir la richesse de la ville des SAINT-FRERE et profiter de la fête de la commune ou découvrez, à moto, la campagne environnante.

Rendez-vous : à partir de 14h45 café accueil à la maison des associations, 3 rue Dubuquet à Flixecourt.

- Vers 15 h 30 : départ de la balade moto et du jeu de piste
- Vers 18 h 00 : retour des balades
- Vers 18 h 30 : moment de recueillement
- Vers 20H : repas

Prix unique pour le repas Adhérent ASCEE 80 : 15 €      Prix pour le repas non Adhérent : 20 €

**Le prix comprend :** le café accueil, les animations de l'après-midi - le repas du soir

**Le prix ne comprend pas :** les dépenses personnelles.

Pour des renseignements sur cette activité, contactez Laetitia PETIT par courriel : [ascee-80@i-carre.net](mailto:ascee-80@i-carre.net).

- ◆ Les inscriptions se font par ordre d'arrivée si elles sont accompagnées du règlement.
- ◆ Tous les renseignements figurant sur l'inscription engagent la responsabilité des inscrits quant à leur adhésion à l'ASCEE 80 en 2024.
- ◆ Pour bénéficier du tarif ASCEE 80, il est impératif d'être à jour de sa cotisation pour l'année 2024.

-----  
journée du samedi 5 octobre 2024 - Coupon à retourner à l'ASCEE 80

le plus tôt possible avec le règlement ! Date limite : le vendredi 20 septembre 2024. (12 h dernier délai !)

Nom et Prénom : ..... n° carte si adhérent : |\_0\_|\_0\_|\_|\_|\_|\_|

Service et Unité : ..... ☎ fixe ou portable : |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|

**Adresse Internet service ou personnelle pour recevoir la confirmation de l'inscription !!! :**

..... @ .....

**Nom, prénom, âge des personnes Ascéistes, ou ayant(s) droit(s) effectuant l'activité : (Obligatoire!!!)**

..... / ..... ans - ..... / ..... ans

..... / ..... ans - ..... / ..... ans

- participera à la sortie moto et repas       participera au jeu de piste et repas  
 participera seulement au repas

15 € x ..... (Nombre Pers Adh ) = ..... €      20 € x ..... (Nombre Pers Non Adh ) = ..... €

Ci joint : - un chèque libellé à l'ordre de l'ASCEE 80 d'un montant de : ..... €

- des chèques vacances pour un montant de : ..... €